

L'itinérance dans les grandes métropoles : regard comparatif entre Montréal et Toronto

Jean-Marc Fontan

Volume 14, numéro 2, décembre 2001

Le logement social et l'hébergement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009082ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009082ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontan, J.-M. (2001). L'itinérance dans les grandes métropoles : regard comparatif entre Montréal et Toronto. *Nouvelles pratiques sociales*, 14(2), 194–200. <https://doi.org/10.7202/009082ar>



L'itinérance dans les grandes métropoles : regard comparatif entre Montréal et Toronto

Jean-Marc FONTAN
Université du Québec à Montréal

MONTRÉAL, UNE GRANDE MÉTROPOLE EN DEVENIR?

Le grand rêve du maire Drapeau est devenu réalité. Montréal couvre maintenant de son long manteau administratif tout l'espace de l'île. L'avantage d'être une grande ville, une métropole continentale en devenir, est essentiellement économique. L'objectif visé par la fusion des municipalités par le gouvernement québécois était simple : rendre plus efficace et moins coûteuse la gestion de cet espace. Dans une telle perspective, il est souhaité un paysage urbain plus propice à l'aménagement rationnel du territoire, un paysage urbain plus porteur de développement économique. Lorsqu'un gouvernement conduit une telle opération, il ne lui semble pas approprié de mesurer l'impact social de cette réforme. Non pas qu'il n'est pas pris en considération, qu'il n'est pas considéré important, mais il est dit et surtout pensé par nos représentants nationaux à l'écoute des grands stratèges des organisations mondiales de développement économique que le « social » devra s'adapter ou composer avec les nouvelles conditions.

Pour le maire Bourque, « une île, une ville » est l'occasion de refaire de Montréal une métropole continentale : prospère, rayonnante, plus que jamais internationale. Évidemment, il semble difficile de rattraper Toronto, mais l'objectif est là. Y a-t-il un coût social à cette opération ? Quelles sont les implications de refaire de Montréal cette grande ville qu'elle était ? Et par implications, j'entends évidemment les implications sociales. À son apogée, au passage du XX^e siècle, Montréal était la métropole canadienne ; c'était aussi la capitale de la pauvreté. L'espace montréalais était marqué par des écarts importants entre les classes sociales. C'était aussi le premier lieu de mortalité infantile en Amérique du Nord ; d'où l'apparition de mesures pour venir en aide aux personnes démunies. L'œuvre de la soupe implantée en 1827 par Émilie Gamelin, le Dépôt des pauvres, mis sur pied en 1829, ou le Bureau de la charité (1841), sont au nombre de ces mesures. Lorsque l'économie se développe, comme ce fut le cas à Montréal dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les problèmes de pauvreté s'accroissent. Paradoxalement, les mécanismes de transfert ne se mettent pas automatiquement en place. Au contraire, c'est dans la lutte sociale et les pressions caritatives que les principes et la réalisation d'une redistribution plus équitable de la richesse sont envisagés et réalisés.

L'ITINÉRANCE, UN INDICATEUR DES RATÉS DE NOTRE MODÈLE DE CROISSANCE

L'histoire nous incite donc à la prudence. Lorsqu'on poursuit des objectifs de fort développement de l'économie, la question des modalités de régulation se pose plus que jamais. Un développement mal contrôlé laisse place à des abus, à des fractures, à une montée en puissance de l'indifférence. Au cours des dernières décennies, dans un contexte de crise assez accentuée du développement de son espace, Montréal s'est relativement bien équipée en innovations sociales porteuses d'un projet solidaire à l'égard des personnes démunies. Prenons l'itinérance, par exemple : la Ville dispose actuellement d'un dispositif large d'intervention meublé d'organismes communautaires et de quelques organisations du réseau institutionnel. Nous n'insinuons pas que la gamme des services et des ressources convient bien à la demande. Une enquête rapide auprès des principaux intervenants œuvrant dans ce domaine montrerait fort bien tout le travail qu'il reste à faire. Nous voulons plutôt indiquer qu'en période de crise des ressources ont été mises en place. Dès lors, il est attendu qu'en période de croissance nous soyons en mesure d'observer une mise en place plus facile de nouvelles ressources, ou encore la consolidation des assises pour les organisations existantes. Surtout, nous devrions observer l'émergence de démarches préventives et une lente réduction du nombre de personnes itinérantes.

Le constat que nous faisons va dans une tout autre direction. Nous observons au contraire que la forte période de croissance que nous venons de connaître n'a pas eu d'impact significatif sur les besoins portés par la population démunie ; cette population a à peine diminué en nombre malgré une réduction importante du taux de chômage et l'augmentation du taux d'activité de la population au travail. En outre, la forte croissance de l'économie montréalaise n'a pas donné lieu à une augmentation significative des modalités de transfert de la richesse !

LA SITUATION TORONTOISE

En fait, le phénomène observé de dualisation déborde l'espace montréalais. Prenons Toronto par exemple, où cette situation de dualité de la croissance entre une augmentation de la richesse effective et un développement de l'appauvrissement est bien réelle. Depuis la mégafusion qui a donné lieu à la Big City, Toronto compte une population de 2,5 millions d'habitants au cœur du Great Toronto Area (GTA), une région de 5,2 millions de personnes. À titre comparatif, une fois la fusion réalisée, la ville de Montréal comptera tout au plus 1,8 million de personnes dans une zone métropolitaine de 3,3 millions de personnes. Toronto connaît, au moins depuis le milieu des années 1990, une très forte croissance économique. À titre indicatif, le taux de chômage de la Ville est passé de 10 % en 1996 à 5,5 % en 2000 ; celui de Montréal (zone métropolitaine) est descendu de 11 % à 7,7 % durant la même période.

Malgré cette bonne performance économique, le constat est que la population torontoise s'enrichit dans l'appauvrissement ; les deux tendances évoluent simultanément. Une personne sur quatre à Toronto vit sous le seuil de la pauvreté, tel qu'il est défini par Statistique Canada. Concrètement, même si plus de personnes travaillent à Toronto qu'à Montréal, cela n'empêche pas une croissance plus importante du nombre de personnes itinérantes à Toronto qu'à Montréal. Pourquoi ? Parce que le fait de travailler ne met pas à l'abri l'individu ou sa famille des pressions exercées par le marché de la consommation. À Toronto, il est très difficile de trouver un logement non seulement parce que le taux d'inoccupation est très bas, mais aussi du fait que les prix demandés sont très élevés et que les conditions de sélection d'un locataire par un propriétaire sont restrictives. Pour une famille monoparentale dont le chef de famille est une femme en situation de travail précaire, il est extrêmement difficile d'accéder à un logement. Même situation pour une famille disposant d'un faible revenu avec plusieurs enfants. Résultat : une augmentation importante du nombre de personnes et de familles sans domicile fixe qui sont obligées de résider dans des centres d'hébergement pour personnes dites itinérantes.

En 1988, 22 000 personnes utilisaient à Toronto des centres d'hébergement d'urgence. En 1999, ce nombre est passé à 30 000 : une augmentation de 40 %. Pour la même période, le nombre d'enfants concernés est passé de 2700 à 6200. À Montréal, le phénomène des enfants en centres d'hébergement d'urgence est un phénomène marginal sinon absent. Du moins, jusqu'à tout récemment (printemps 2001). Au dernier trimestre de 2000, 140 000 personnes du Grand Toronto utilisaient chaque mois les services d'une banque alimentaire. De ce nombre, 75 % étaient des personnes de la ville de Toronto. En 2000, le nombre de personnes utilisant une aide alimentaire a crû de 12 %. Environ la moitié des personnes recourant aux services d'une banque alimentaire sont des enfants (environ 65 000 enfants).

La situation de l'itinérance est beaucoup plus grave à Toronto qu'à Montréal, malgré le fait que la métropole canadienne n'a pas connu les déboires de l'économie montréalaise. Pour illustrer la gravité de la situation de l'itinérance dans cette ville, le Toronto Disaster Relief Committee a relevé la mort de 32 personnes itinérantes dans la région torontoise en 2000 (27 hommes et 5 femmes âgés entre 20 et 74 ans). Contrairement à Toronto, Montréal dispose d'un niveau de vie moins élevé ; le panier de consommation y est moins cher qu'à Toronto. De plus, Montréal et le Québec ont misé, au cours des dernières décennies, sur des outils de protection collective qui jouent en faveur des consommateurs. À titre indicatif, la Régie du logement québécoise évite la situation torontoise où, en 2000, 27 336 évictions de locataires ont été effectuées par des propriétaires ; une situation qui ressemble à celle qui prévalait à Montréal avant la Deuxième Guerre mondiale.

Jusqu'à présent, divers facteurs ont joué positivement pour réduire les contraintes du marché sur la population démunie montréalaise. Ces facteurs, pourrions-nous les maintenir en place ? Et surtout, serons-nous capables de les bonifier ? L'actuel boom économique n'est-il pas en train de miner les acquis des dernières décennies ? Les coupures imposées aux groupes communautaires en employabilité et en insertion par Emploi Québec, le faible investissement des différents paliers publics dans le logement social, l'absence de politique proactive en matière de transport public ou, encore, la volonté de privatiser le service public d'eau à Montréal sont autant d'indices du glissement observé. Déjà des signes se font sentir. Le taux de vacances des logements montréalais est très faible. Au début de l'été 2001, des familles ont recouru à une aide spéciale du gouvernement pour être en mesure de se trouver un logement.

TORONTO ET MONTRÉAL, DEUX VISAGES DE L'ITINÉRANCE

En quoi diffère la situation de l'itinérance à Toronto et à Montréal ? Il existe au moins deux façons de définir l'itinérance. La définition absolue repose sur un état de situation d'une personne ou d'une famille très démunie, sans travail, sans domicile fixe et utilisant la rue comme espace de vie. La définition relative élargit cette situation à celle des personnes ou des familles ne disposant pas de domicile fixe, avec ou sans travail rémunéré et utilisant des centres d'hébergement pour se loger. La situation torontoise de l'itinérance est plus proche de la définition élargie que la situation de Montréal. En fait, les différences entre Toronto et Montréal résident principalement dans l'ampleur, soit le nombre de personnes concernées par le phénomène, et la diversité des types d'itinérance et des caractéristiques des personnes concernées (diversité ethnique, présence d'enfants).

À Toronto, des organisations spécialisées interviennent auprès de personnes itinérantes jugées difficilement logeables (Homes First Society), de personnes itinérantes, hommes ou femmes (Fred Victor Mission), de femmes itinérantes (projet Savard dans le centre Strachan), de personnes réfugiées (Sojourn House), de personnes amérindiennes (Anishnawbe Health Toronto), de communautés culturelles (Hispanic Development Council), de personnes ayant des problèmes psychiatriques (Houselink). Montréal compte aussi sur une diversité de ressources. Toutefois, les champs de spécialisation y sont moins prononcés puisque la thématique de l'itinérance jumelée à celle des communautés culturelles ou des communautés amérindiennes y est peu présente. De plus, l'une des particularités distinctives du champ de l'intervention montréalaise en matière d'itinérance tient au rapprochement entre le monde du terrain et celui de la recherche. Le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale regroupe à la fois des intervenants et des chercheurs qui travaillent conjointement à l'avancement de la connaissance et au développement de partenariats de recherche entre universitaires et non-universitaires.

QUELLE INTERVENTION PRÉCONISER ?

Montréal et Toronto convergent néanmoins dans les façons d'intervenir en matière d'itinérance. Nous observons dans les deux villes une forte tendance à travailler à partir d'une intervention centrée principalement sur le logement et, de façon secondaire, sur la santé des individus. Nous observons aussi la présence d'une tendance marginale qui donne lieu à une diversité d'initiatives faisant appel à l'innovation sociale. Nous pensons particulièrement aux projets torontois Inch by Inch (coopérative de travail du bois), Street City et Strachan

House (centres d'hébergement cogérés par des personnes itinérantes), Labour Link (banque d'emplois), Raging Spoon (restaurant géré et opéré par des personnes ex-psychiatisées, dont des personnes itinérantes). Nous pensons aussi aux projets montréalais du journal *L'itinéraire* (journal de rue, café Internet) et à la chorale de l'Accueil Bonneau (entreprise sociale composée de personnes itinérantes).

L'innovation sociale dont nous parlions réside dans la volonté et la capacité démontrées par des intervenants sociaux d'élargir les modalités d'action eu égard à l'itinérance. S'il est essentiel pour l'itinérant de pouvoir disposer d'un lieu de résidence sécurisé, il est tout aussi vital d'avoir accès à des ressources permettant à cette personne de combler par elles-mêmes ses autres besoins de base. Il apparaît donc crucial d'œuvrer également au développement de la capacité d'intégration à part entière de l'itinérant en lui permettant de travailler. Oui, mais est-ce réaliste ? Est-ce possible d'intégrer une personne fortement désavantagée sur un marché du travail qui est hypercompétitif ? À partir du moment où une personne itinérante désire cheminer vers l'emploi, il incombe à la société de mettre en place les mécanismes appropriés pour permettre cette intégration ou insertion. À cet effet, l'expérience de l'organisation torontoise A-Way Express est significative. A-Way offre un service de livraison de courrier prioritaire et de petits colis assuré par les travailleurs ex-psychiatisés. L'entreprise sociale est gérée par les travailleurs. Ces derniers sont appuyés par un conseil d'administration formé de différents représentants de la société civile torontoise et de travailleurs de l'entreprise. La particularité d'A-Way est de permettre aux facteurs de travailler en fonction de leur capacité. Ainsi, le facteur peut décider de travailler une journée par semaine, ou encore trois heures dans une journée. Il a le choix de ne pas terminer un quart de travail. L'entreprise ne pénalise pas le facteur. En tout temps, il est assuré de pouvoir mettre fin à sa journée de travail. Évidemment, pour l'entreprise, la gestion du personnel est plus lourde, il y a plus d'incertitudes. Mais procéder ainsi constitue une condition gagnante pour permettre aux personnes ex-psychiatisées d'accéder à un emploi temporaire ou permanent. La raison d'être de l'entreprise est élargie pour inclure une dimension sociale centrale. Un tel élargissement ne supprime pas les contraintes du marché ; l'entreprise doit fournir et fournit effectivement un service de qualité à sa clientèle.

Les projets *L'itinéraire*, de Montréal, et A-Way Express, de Toronto, nous montrent que le marché du travail n'est pas un monde monolithique défini uniquement en fonction des besoins portés par la logique entrepreneuriale de recherche continue et élargie du profit. L'entreprise peut aussi poursuivre des objectifs sociaux et favoriser l'intégration ou l'insertion en emploi de personnes marginalisées. Il nous appartient collectivement de

décider d'élargir ces types d'expérience en énonçant des mandats clairs pour nos représentants politiques afin qu'ils soutiennent de tels projets lorsque ces derniers demandent de l'aide financière.

METTRE FIN À L'INDIFFÉRENCE

Vivre l'indifférence, nous le faisons au quotidien. Non pas que toutes nos actions soient indifférentes, mais force est de constater que nous acceptons de fermer les yeux sur de nombreuses inégalités sociales. Agir dans la différence est une avenue qui nous appartient. Cette avenue est compromettante puisqu'elle nous demande un sacrifice, celui de mettre en danger cette belle société que nous habitons, cette métropole continentale montréalaise en devenir. Évidemment, le monde ne se transforme pas du jour au lendemain. Les petites actions peuvent certes s'amonceler, il va en falloir beaucoup pour que le mur des inégalités s'écroule sous les coups de boutoir de la solidarité sociale. Choisir de travailler à transformer cette réalité exige la mise en place d'un nouveau type de société, demande un dépassement du cadre d'action de la modernité pour entrer dans une ère qui tolérera plus de différence dans la façon de concevoir la cohésion sociale et les liens sociaux. Dire non à une formule gagnante, celle du tout à l'économique, celle du «vive l'individualisme», est lourde de conséquences. Sommes-nous prêts à faire un pas dans cette direction ?

Bibliographie

A-WAY EXPRESS, <www.icomm.ca/away>.

COLLECTIF DE RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE, LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, <www.unites.uqam.ca/CRI>.

DALY, G. (1996). *Homeless*, New York, Routledge.

FOURNIER, L. et C. MERCIER (sous la direction de) (1996). *Sans domicile fixe, au-delà du stéréotype*, Montréal, Méridien, 341 pages.

LABERGE, D. (sous la direction de) (2000). *L'errance urbaine*, Sainte Foy, Éditions MultiMondes, 439 pages.